

EDITO

Budget ? Ou pas budget ?

En ce début d'année, les finances de VNF sont plongées dans un flou artistique. Pourtant, cette fois-ci, le problème ne vient pas d'un retard de vote du budget par le parlement, mais bien d'un pépin numérique qui paralyse l'encaissement des recettes et le règlement des paiements.

Le responsable ? PEP (Progiciel Établissements Publics), le petit nouveau du tout-numérique, venu remplacer SICAVE. Son déploiement rapide a surtout provoqué un sérieux ralentissement, impactant les directions territoriales et l'Agence comptable des paiements.

Résultat : les fournisseurs et les agents doivent patienter en espérant que la machine finisse par tourner rond. Développé par INETUM Software, une société détenue par le fonds d'investissement américain Bain Capital, PEP est pourtant présenté

sur son site comme une solution « déployable en quelques jours » grâce à son fameux « positive flow ». Pour l'instant, le flow est surtout en panne, et il ne reste plus qu'à positiver en attendant que ça marche vraiment ! Côté finances, l'addition est déjà salée : 1 million d'euros investis au niveau national, selon les informations du Comité social central. Au-delà du coût, cette nouvelle comptabilité soulève des questions de fond : en effet, ce logiciel est conçu dans une logique de gestion privée, adaptée notamment à la diversification des ressources que l'établissement recherche pour accompagner sa transition.

Une transition pour le moment bien sonnante et trébuchante...

Il ne manque plus que les PEPettes !

AUTOMATISATION DE LA GESTION HYDRAULIQUE

Des armoires... à tomber de sa chaise

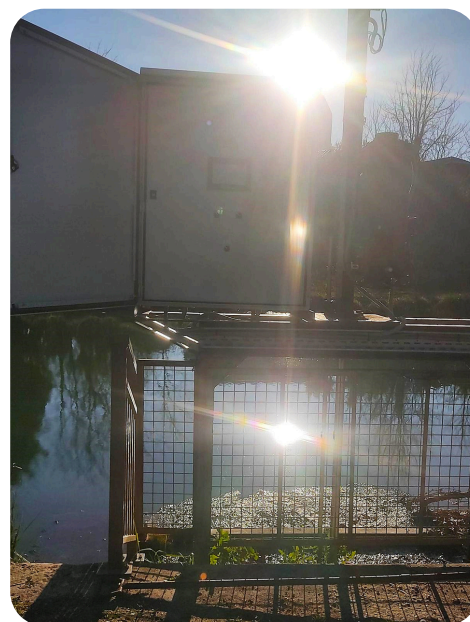
Après l'automatisation des écluses, VNF poursuit sur sa lancée et s'attaque à un autre défi : automatiser la gestion de l'eau. Un projet ambitieux, coûteux, avec 330 Millions de besoins estimés et dont l'efficacité reste à démontrer !

L'idée est simple (sur le papier) : remplacer les bonnes vieilles armoires électriques par un modèle nouvelle génération, connecté et pilotable à distance. Un chantier confié à Capgemini pour la conception, et à Actemium pour l'installation. Une modernisation pleine de surprises...

Les agents de terrain découvrent actuellement les joies de cette avancée technologique sur le Canal latéral à la Garonne :

écrans tactiles illisibles à cause de la condensation ou de la réverbération, parfaits pour deviner les commandes au petit bonheur la chance, portes d'armoire mal positionnées, obligeant à des contorsions, données erronées affichant des niveaux d'eau aussi fiables qu'une météo de grenouille.

Bref, un système censé simplifier la gestion hydraulique... mais qui, pour l'instant, complique surtout la vie de ceux qui l'utilisent. Et en cas d'urgence...croisez les doigts ! Les travaux n'ont pas été réceptionnés et si certaines anomalies sont en cours de correction, une question majeure demeure : comment intervenir rapidement quand l'automate décide de faire grève ? Car désormais, plus question



d'actionner un levier en cas de problème. Place à l'identifiant et au mot de passe, à taper sur un écran capricieux...Même en pleine tempête, de nuit, quand l'eau monte à toute vitesse et sans mode manuel pour reprendre la main ! Un progrès, donc, qui laisse perplexe... et qui risque bien de faire des vagues !

IL N'Y A PLUS DE SAISON!

Pour la saison 2025, VNF décide de se passer de ... contrats saisonniers !

C'est une petite révolution dans la gestion des effectifs sur le réseau touristique : fini le recrutement de CDD pour accroissement saisonnier d'activité ! Désormais, ces contrats seront basés sur l'article L 332-1 du Code général de la fonction publique... normalement prévu pour les **emplois permanents** des établissements publics.

Par une note du 10 février 2025, le DRH de VNF a mis un terme à des années de jonglage administratif entre différents motifs de recrutement, avec jusqu'à trois contrats se succédant sur une saison pour un même agent. Entre « l'accroissement temporaire d'activité » et « l'accroissement saisonnier d'activité » pour des missions identiques, le système était pour le moins bancal.

Le bon côté ?

Un contrat unique pouvant aller jusqu'à 8 mois, ainsi qu'une prime de précarité calculée sur toute la saison, alors que l'ancien contrat saisonnier n'y ouvrait pas droit. Sur ce point, il est d'ailleurs légitime de se demander si le motif de recrutement « accroissement saisonnier d'activité » retenu jusqu'ici n'a pas eu pour seul effet de priver les personnels concernés d'une partie de cette prime.

Le revers de la médaille ?

Le nouveau fondement juridique choisi constitue une reconnaissance implicite du fait que les saisonniers assurent en réalité les missions des titulaires non remplacés. Ce changement pose une question majeure : jusqu'où ira la normalisation du travail précaire dans l'établissement ? Si ces "nouveaux" contrats

permettent de stabiliser (un peu) les saisonniers, ils pourraient surtout institutionnaliser un sous-effectif permanent. La Direction générale ne cache pas sa volonté d'« optimiser le ratio titulaires/précaires », comme contrepartie à une sécurisation des droits des CDD qui reste cependant très limitée.



RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES SUR L'ENTRETIEN DES VOIES D'EAU

Une modernisation pleine d'incertitudes....

Un rapport du 11 décembre 2024 pointe des « risques qui mériteraient d'être clarifiés rapidement dans la trajectoire budgétaire de VNF ». Il y est rappelé que l'insuffisance des moyens pour régénérer le réseau conduit à différer des investissements au prix d'un coût final bien supérieur. Le rapport interroge aussi la cohérence des différentes phases du projet d'automatisation. Moderniser un réseau qui comporte une infrastructure dégradée n'est en effet pas optimal. Or la régénération du réseau prend bien plus de temps que prévu, ce qui devrait conduire VNF à reposer tous les termes de l'équation, quant aux choix d'investissement et aux projections d'effectifs.

A méditer pour la DT Sud-Ouest, dont le linéaire comporte, toujours selon ce rapport, 77% d'ouvrages en état moyennement à fortement dégradé, tandis que fibre optique, télécommande et futur PCC accaparent les budgets...

**LES P'TITES
VICTOIRES**

**7 ! C'est le nombre de maisons
éclusières sauvées avec notre
préavis de grève et notre
contre expertise. On est
encore loin du compte et la
bataille continue !**

la
cgt

**SYNDIQUEZ
VOUS !**

dtso.cgt@vnf.fr